

Guillaume CRUBLÉ
Société Bretonne de Psycho-Criminologie
et Psycho-Victimologie (SBPCPV)
Le 22 juin 2024

Cyber-harcèlement: Mise en état et perspectives



Étude de l'Association e-Enfance en juin 2023

- ▶ 2400 répondants de 8 à 18 ans:
- ▶ 24% de confrontation au moins une fois par les familles:
 - – 15% en primaire
 - – 25% au collège
 - – 27% au lycée

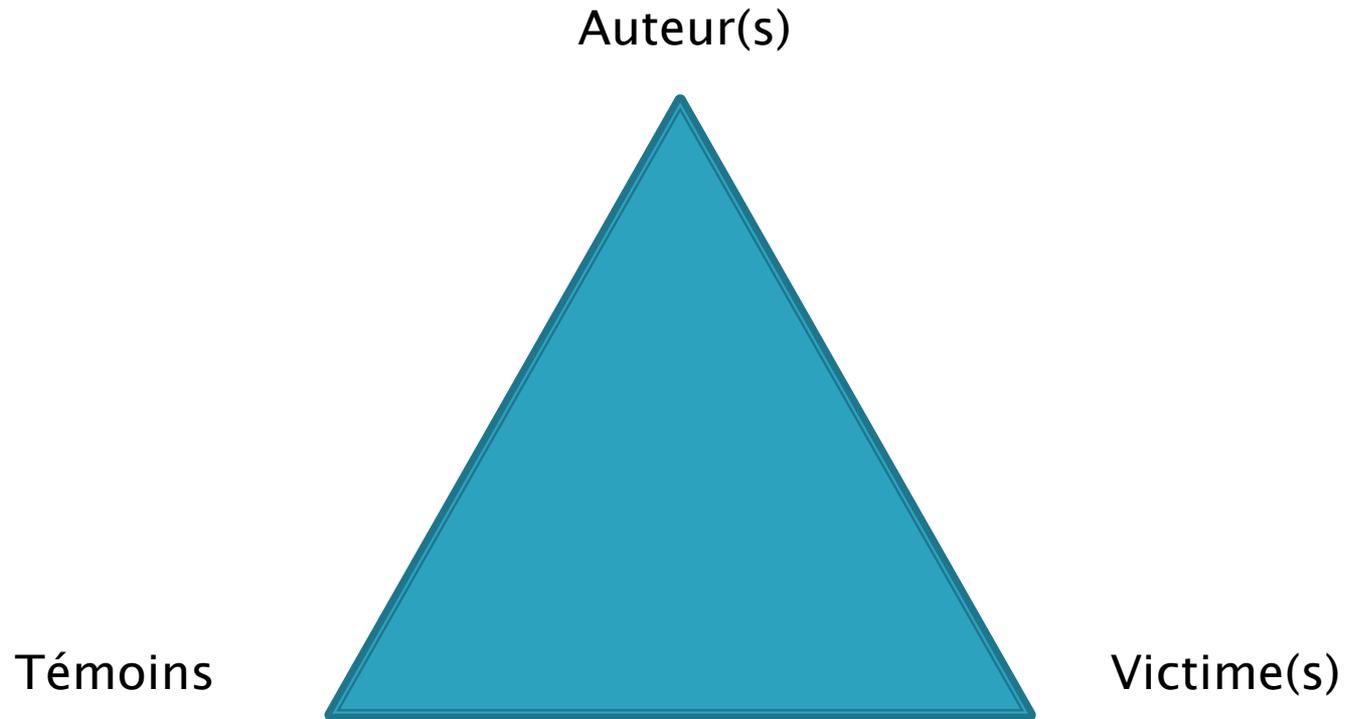
1) Qu'est-ce que le cyber-harcèlement ?

- ▶ *« Des malveillances répétées, dans un cadre public ou restreint, qui peuvent prendre différentes formes : intimidations, insultes, menaces, rumeurs, publications de photos ou vidéos compromettantes, etc... »*
- ▶ cybermalveillance.gouv.fr
- ▶ Réseaux sociaux, blogs, jeux vidéos, messages

Le cyber-harcèlement comme forme de harcèlement

- ▶ *« Violence fondée sur des rapports de domination et d'intimidation qui a pour objet ou effet une dégradation des conditions de vie de la victime et une dégradation des conditions de vie de la victime et un impact sur sa santé psychique ou physique. »*
- ▶ *arretonslesviolences.gouv.fr*

Le triangle de Karpman



2) Le cyber-harcèlement : un terrain favorable et non maîtrisé :

- ▶ Le virtuel:
 - ▶ – Caractère d'anonymat
 - ▶ – Caractère d'immunité et d'impunité
 - 67% en primaire
 - 93% au collège
 - 96% au lycée

Interdiction des réseaux sociaux pour les moins
De 13 ans.

Majorité numérique à 15 ans (*Children's Online Privacy Protection Act*)

Anonymat = Liberté d'expression même à l'extrême.

Impunité = Autorisation tacite.

- 24% pour appartenir à un groupe, identification.
- 29% pour faire pareil, copier.
- 10% pour se venger.
- 47% pour rigoler.

Une désensibilisation par des exemples connus et quotidiens.



3) Le cyber empêche tout lieu d'être sécurisé :

▶ Harcèlement:

◦ Domicile sécurisé



Extérieur dangereux

Cyber-harcèlement:

Extérieur dangereux



Domicile envahit

Téléphones, tablettes, ordinateurs.

Difficultés de s'en extraire:

- Peur de rater quelque chose
- Rester connecté aux autres et à ce qui se passe



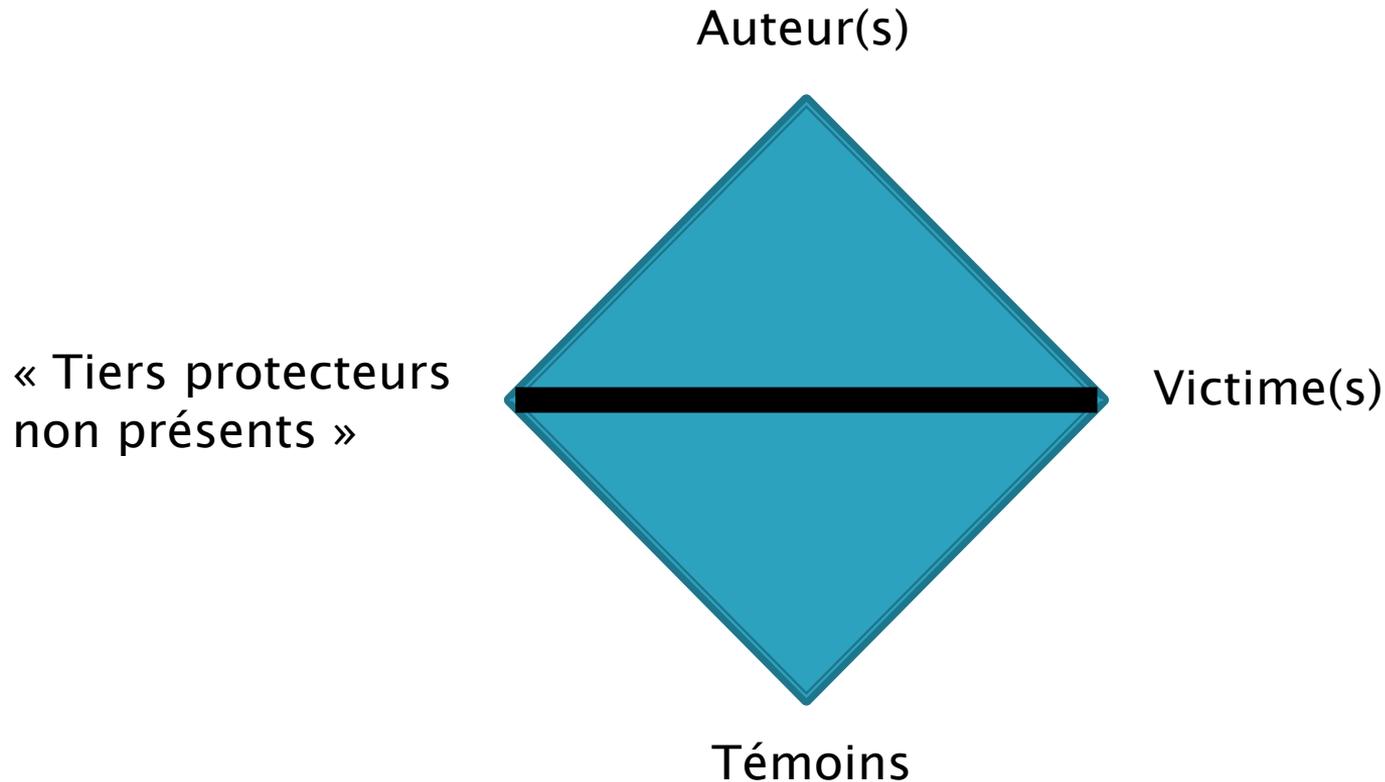
4) Les conséquences du cyber-harcèlement :

- ▶ - Isolement
 - ▶ - Dépression
 - ▶ - Décrochage (scolaire, professionnel)
 - ▶ - Troubles du comportement alimentaire
 - ▶ - Pratiques d'autodestruction
 - ▶ - Idées suicidaires
 - ▶ - Addictions
-
- ▶ 50% des cas impactés
 - ▶ 10% veulent se venger

5) Réflexion de définition :

- ▶ Le harcèlement n'est pas un acte mais un processus.
- ▶ La définition empêche la prise en conscience du processus et délimite la prise en charge.
- ▶ Libre interprétation par le flou généré par la définition.
- ▶ Processus = « *Enchaînement ordonné de faits ou de phénomènes, répondant à un certain schéma et aboutissant à quelque chose.* » Larousse

Évolution possible du triangle de Karpman



Les tiers protecteurs non présents:

Personnes avec autorité informées des actes de violences subies, prenant la posture de minimiser, banaliser ou nier les faits entendus.

Ces tiers participent à la continuité du harcèlement ou du cyber-harcèlement et entérinent le sentiment de culpabilité chez la victime.

- Professionnels scolaires ou dans le milieu professionnel
- Parents ou membres de la famille élargie
- Professionnels de santé
- Police, gendarmerie, magistrats
- Responsables des sites internet et/ou applications
- Modérateurs des réseaux sociaux

6) Perspectives envisagées :

- ▶ « *Il faut en parler* » est nécessaire mais ne suffit pas:
 - ▶ – Des formations spécifiques centrées sur le processus.
 - ▶ – Sensibilisation sur les actes et la prise en charge.
 - ▶ – Déconstruire les idées reçues (profils types).
 - ▶ – Éducation au numérique.
 - ▶ – Sensibilisation au monde virtuel et ses enjeux.
- ▶ 90% des parents attendent de l'aide et du soutien.

- ▶ Ne pas cibler la jeunesse par rapport au numérique, mais sensibiliser toutes les générations et tous les domaines professionnels concernés, sur l'usage du numérique.
- ▶ « Une bonne hygiène numérique pour un monde virtuel sécurisé ».

▶ **Merci pour votre attention.**